

Séance ordinaire du 2 décembre 2013

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix tenue le 2 décembre 2013, à 19 h 30, à la salle du conseil municipal de la Mairie de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : André Fortin Martin Voyer
 Évans Potvin Lévis Duchesne
 Richard Lapointe Sylvain Lavoie

Formant quorum sous la présidence de monsieur Lawrence Potvin, maire.

Sont aussi présents : Le greffier, Mario Bouchard
 La directrice générale, Marie-Hélène Boily

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, monsieur le maire, ouvre la séance.

2. 297.12.2013 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller Évans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2013.
4. Rapport du maire sur la situation financière de la ville.
5. Rapport des activités du conseil :
 - 5.1. Administration et développement :
 - 5.1.1. Approbation de la liste des comptes.
 - 5.1.2. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal.
 - 5.1.3. Dépôt du registre des déclarations de réception de marque d'hospitalité ou d'avantages reçus conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.
 - 5.1.4. Adoption du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2014.
 - 5.1.5. Avis de motion – Adoption du règlement n° 156-2013 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux et abrogeant le règlement n° 123-2011.
 - 5.1.6. Avis de motion – Règlement ayant pour objet d'établir les prévisions budgétaires 2014 de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et de décréter les taux fonciers variés pour l'année 2014.
 - 5.1.7. Avis de motion – Règlement relatif à l'imposition d'une compensation pour la collecte des matières résiduelles - année 2014.
 - 5.1.8. Avis de motion – Règlement relatif à l'imposition d'une compensation pour les services d'égout, d'assainissement et d'épuration – année 2014.
 - 5.1.9. Avis de motion – Règlement relatif à l'imposition d'une compensation pour le réseau de distribution d'eau potable – année 2014.
 - 5.1.10. Avis de motion – Règlement fixant une tarification pour les coûts d'entretien des routes des Laurentides et de la Montagne – année 2014.
 - 5.1.11. Avis de motion – Règlement de tarification pour recouvrement des coûts concernant des travaux d'entretien du cours d'eau Larouche et du Fossé la Savane.
 - 5.1.12. Dépôt du plan de répartition et de destination des immeubles 2013-2016 de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean.
 - 5.1.13. Autorisation trésorière – Mesure d'appariement fiscal : « Montant à prévoir dans le futur ».
 - 5.1.14. Cautionnement Société des loisirs de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

- 5.2. Gestion du territoire :
 - 5.2.1. Autorisation d'un signataire vente d'un terrain résidentiel - Monsieur Claude Gagnon.
 - 5.2.2. Autorisation d'un signataire vente d'un terrain résidentiel – Madame Odette Fortin.
 - 5.2.3. Autorisation d'un signataire vente d'un terrain commercial 9166-4722 Québec inc.
 - 5.2.4. Demande d'autorisation Commission de protection du territoire agricole du Québec - MadameThérèsa Thériéault.
 - 5.2.5. Adoption du règlement no 154-2013 modifiant le règlement no 142-2013 lequel établit une tarification aux bénéficiaires des stationnements publics du centre-ville du secteur Métabetchouan.
 - 5.2.6. Avis de motion – Adoption d'un règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 22-99 et ses amendements en vigueur en vue de modifier certaines dispositions relatives à la construction de résidences en zone agricole.
 - 5.2.7. Adoption du premier projet de règlement n° 158-2013 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 22-99 et ses amendements en vigueur en vue de modifier certaines dispositions relatives à la construction de résidences en zone agricole.
 - 5.2.8. Autorisation de signataires mainlevée générale et finale – Vente d'un terrain résidentiel madame Hélène Blanchette et monsieur Carl Brassard.
- 5.3. Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie :
 - 5.3.1. Octroi d'un contrat Cimco Réfrigération – Entretien préventif des systèmes de réfrigération aréna années 2014 à 2018.
 - 5.3.2. Demande au comité de coordination intermunicipal de la Véloroute des Bleuets – Renouvellement du projet pilote passage des motoneiges sur un tronçon de la Véloroute.
 - 5.3.3. Acceptation d'une entente de participation financière à intervenir entre la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et la Société des loisirs de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et autorisation de signataires.
- 5.4. Rapport des activités du conseil :
 - 5.4.1. Représentation du conseil municipal, dons et subventions.
6. Dépôt de la correspondance.
7. Affaires nouvelles :
 - 7.1 Demande à Rio Tinto Alcan – Restauration des berges du lac Saint-Jean;
 - 7.2 Déplacement d'un poteau d'Hydro-Québec.
8. Période de questions des citoyens.
9. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

3. 298.12.2013 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2013

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2013 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le conseiller Évans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2013 tel que rédigé par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

Adoptée à l'unanimité

INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL

Aucune intervention.

4. RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE

Monsieur le maire Lawrence Potvin, procède à la lecture du rapport sur la situation financiè-

re de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, conformément aux dispositions de l'article 474.10 de la Loi sur les cités et villes dont les sujets suivants sont traités :

- Les états financiers de l'année 2012;
- Le rapport de l'auditeur indépendant;
- Le programme des dépenses en immobilisations 2013-2014-2015;
- Les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice en cours;
- Les orientations générales du prochain budget et du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2014-2015 et 2016;
- Le traitement des élus municipaux;
- Les contrats d'un montant supérieur à 25 000 \$.

Ce rapport sera publié dans la prochaine édition du bulletin municipal « L'Informel ».

5. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL

5.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT

RÉSOLUTION 299.12.2013 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, Claude Brassard, trésorière adjointe, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

*Mme Claude Brassard
Trésorière adjointe*

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin d'approuver la liste des comptes de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix couvrant la période du 19 novembre au 2 décembre 2013 laquelle totalise la somme de 322 531,32 \$. Ces comptes ont été payés conformément au règlement n° 51-2007 qui décrète les règles de contrôle et de suivi budgétaires de la ville.

Adoptée à l'unanimité

5.1.2 DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le greffier, monsieur Mario Bouchard confirme le dépôt des formulaires de divulgation des intérêts pécuniaires des membres du conseil, en l'occurrence, messieurs André Fortin, Evans Potvin et Martin Voyer.

5.1.3 DÉPÔT DU REGISTRE DES DÉCLARATIONS DE RÉCEPTION DE MARQUE D'HOSPITALITÉ OU D'AVANTAGES REÇUS CONFORMÉMENT À LA LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

Aux fins de se conformer à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, le greffier, monsieur Mario Bouchard, confirme le dépôt du registre des déclarations de réception de marque d'hospitalité ou d'avantages reçus des membres du conseil municipal d'un montant supérieur à 100 \$.

5.1.4 300.12.2013 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2014

Considérant que l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

En conséquence, monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2014 :

Celles-ci se tiendront à 19 h 30 aux dates et endroits suivants :

- Mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, au 87, rue Saint-André
- Centre communautaire, au 335, rue de Rouillac

20 janvier	Mairie	4 août	Mairie
3 février	Mairie	2 septembre (mardi)	Mairie
3 mars	Mairie	15 septembre	Centre communautaire
17 mars	Centre communautaire	6 octobre	Mairie
7 avril	Mairie	20 octobre	Centre communautaire
22 avril (mardi)	Centre communautaire	3 novembre	Mairie
5 mai	Mairie	1 décembre	Mairie
2 juin	Mairie	15 décembre	Mairie
7 juillet	Mairie		

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le greffier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE MOTION

ADOPTION DU RÈGLEMENT N^o 156-2013 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT N^o 123-2011

Monsieur le conseiller André Fortin présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation le règlement n^o 156-2013 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux et abrogeant le règlement n^o 123-2011.

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 DE LA VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX ET DE DÉCRÉTER LES TAUX FONCIERS VARIÉS POUR L'ANNÉE 2014

Monsieur le conseiller Richard Lapointe présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation le règlement n^o 157-2013 ayant pour objet d'établir les prévisions budgétaires 2014 de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et de décréter les taux fonciers variés pour l'année 2014.

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT RELATIF À L'IMPOSITION D'UNE COMPENSATION POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - ANNÉE 2014

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation un règlement relatif à l'imposition d'une compensation pour la collecte des matières résiduelles - année 2014.

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT RELATIF À L'IMPOSITION D'UNE COMPENSATION POUR LES SERVICES D'ÉGOUT, D'ASSAINISSEMENT ET D'ÉPURATION – ANNÉE 2014

Monsieur le conseiller Evans Potvin présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation un relatif à l'imposition d'une compensation pour les services d'égout, d'assainissement et d'épuration – année 2014.

AVIS DE MOTION**RÈGLEMENT RELATIF À L'IMPOSITION D'UNE COMPENSATION POUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE – ANNÉE 2014**

Monsieur le conseiller Martin Voyer présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation un règlement relatif à l'imposition d'une compensation pour le réseau de distribution d'eau potable – année 2014.

AVIS DE MOTION**RÈGLEMENT FIXANT UNE TARIFICATION POUR LES COÛTS D'ENTRETIEN DES ROUTES DES LAURENTIDES ET DE LA MONTAGNE – ANNÉE 2014**

Monsieur le conseiller Lévis Duchesne présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation un règlement fixant une tarification pour les coûts d'entretien des routes des Laurentides et de la Montagne – année 2014.

AVIS DE MOTION**RÈGLEMENT FIXANT UNE TARIFICATION POUR RECOUVREMENT DES COÛTS CONCERNANT DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU LAROCHE ET DU FOSSÉ DE LA SAVANE**

Monsieur le conseiller André Fortin présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation un règlement de tarification pour recouvrement des coûts concernant des travaux d'entretien du cours d'eau Larouche et du Fossé la Savane.

5.1.12**301.12.2013****DÉPÔT DU PLAN DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2013-2016 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN**

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'accepter le dépôt du plan de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire pour les années 2013 à 2016. Celui-ci fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

5.1.13**302.12.2013****AUTORISATION TRÉSORIÈRE – MESURE D'APPARIEMENT FISCAL : « MONTANT À PRÉVOIR DANS LE FUTUR »**

Considérant que les régularisations comptables qui devront être apportées aux états financiers 2013 de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix pour tenir compte de la nouvelle norme sur les paiements de transfert entrée en vigueur en 2013, sont susceptibles d'engendrer un déséquilibre fiscal.

À ces causes, monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne :

D'autoriser Marie-Hélène Boily, trésorière à inscrire aux états financiers 2013 les affectations au poste *Montant à pouvoir dans le futur* nécessaires pour pallier ce déséquilibre, et à retraiter de la même manière l'exercice comparatif 2012;

Que les montants d'affectations, qui pourront être déterminés après la fermeture de l'exercice, mais avant la date du rapport de l'auditeur indépendant qui portera sur les états financiers 2013, ne pourront pas excéder les montants du déséquilibre fiscal directement engendré par l'application de la nouvelle norme.

Adoptée à l'unanimité

5.1.14**303.12.2013****CAUTIONNEMENT MARGE DE CRÉDIT SOCIÉTÉ DES LOISIRS DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX**

Considérant la demande présentée par la Société des loisirs de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix à l'effet de cautionner l'organisme pour une marge de crédit d'un montant de 45 000\$;

Considérant que la Société des loisirs de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix est un organisme sans buts lucratifs et que celle-ci désire utiliser cette somme pour effectuer le paiement de factures ayant trait aux travaux d'agrandissement et de rénovation des infrastructures du Centre récréotouristique le Rigolet;

Considérant que cette caution prendra fin le 31 décembre 2014.

À ces causes, monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix accepte de cautionner pour un montant de 45 000 \$ la Société des loisirs de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, caution qui prendra fin le 31 décembre 2014.

Adoptée à l'unanimité

5.2 GESTION DU TERRITOIRE

5.2.1 304.12.2013 AUTORISATION D'UN SIGNATAIRE VENTE D'UN TERRAIN RÉSIDENTIEL – MONSIEUR CLAUDE GAGNON

Monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie qu'aux termes de la résolution n° 253.10.2013, d'autoriser monsieur Lawrence Potvin, maire à signer pour et au nom de Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix un contrat de vente d'un terrain résidentiel à intervenir avec monsieur Claude Gagnon portant le numéro de lot 22-225, rang A, canton de Métabetchouan (74, rue Duchesne).

Adoptée à l'unanimité

5.2.2 305.12.2013 AUTORISATION D'UN SIGNATAIRE VENTE D'UN TERRAIN RÉSIDENTIEL – MADAME ODETTE FORTIN

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe qu'aux termes de la résolution n° 254.10.2013, d'autoriser monsieur Lawrence Potvin, maire à signer pour et au nom de Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix un contrat de vente d'un terrain résidentiel à intervenir avec madame Odette Fortin portant le numéro de lot 22-226, rang A, canton de Métabetchouan (80, rue Duchesne).

Adoptée à l'unanimité

5.2.3 306.12.2013 AUTORISATION D'UN SIGNATAIRE VENTE D'UN TERRAIN COMMERCIAL – 9166-4722 QUÉBEC INC.

Monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie qu'aux termes de la résolution n° 28.02.2013, d'autoriser monsieur Lawrence Potvin, maire à signer pour et au nom de Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix un contrat de vente d'un terrain commercial à intervenir avec la compagnie 9166-4722 Québec inc. dont celui-ci est situé sur une partie des lots 45 A et 46 A-6, rang 1, canton Caron (stationnement de l'aréna municipal).

Adoptée à l'unanimité

5.2.4 307.12.2013 DEMANDE D'AUTORISATION COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC MADAME THÉRÉSA THÉRIAULT

Considérant que Madame Thérèse Thériault s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec dans le but d'obtenir une servitude réelle et perpétuelle permettant le maintien d'une conduite servant à l'évacuation des eaux de surface de sa propriété sur une partie des lots 4B et 5A, du rang B, du canton de Métabetchouan appartenant à Ferme du clan Gagnon inc;

Considérant que la demande n'a aucun impact négatif sur la pratique agricole du secteur;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation municipale;

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport préparé le 20 novembre 2013 par le directeur du service d'urbanisme de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Monsieur Donald Bonneau, à l'effet de recommander aux membres du conseil de donner leur appui à cette demande.

À ces causes, monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe :

Que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix informe la Commission de protection du territoire agricole du Québec qu'elle appuie la demande présentée par Madame Thérèse Thériault dans le but d'obtenir une servitude réelle et perpétuelle permettant le maintien d'une conduite servant à l'évacuation des eaux de surface de sa propriété sur une partie des lots 4B et 5A, du rang B, du canton de Métabetchouan appartenant à Ferme du clan Gagnon inc.

Adoptée à l'unanimité

5.2.5	308.12.2013	ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 154-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 142-2013 LEQUEL ÉTABLIT UNE TARIFICATION AUX BÉNÉFICIAIRES DES STATIONNEMENTS PUBLICS DU CENTRE-VILLE DU SECTEUR MÉTABETCHOUAN
--------------	--------------------	---

Monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'adopter le règlement no 154-2013 modifiant le règlement no 142-2013 lequel établit une tarification aux bénéficiaires des stationnements publics du centre-ville du secteur Métabetchouan. Ce règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE MOTION	ADOPTION D'UN RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 22-99 ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR EN VUE DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES À LA CONSTRUCTION DE RÉSIDENCES EN ZONE AGRICOLE
-----------------------	--

Monsieur le conseiller Martin Voyer présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation un règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage no 22-99 et ses amendements en vigueur en vue de modifier certaines dispositions relatives à la construction de résidences en zone agricole.

5.2.7	309.12.2013	ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N^o 158-2013 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 22-99 ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR EN VUE DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES À LA CONSTRUCTION DE RÉSIDENCES EN ZONE AGRICOLE
--------------	--------------------	---

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'adopter le premier projet de règlement no 158-2013 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage no 22-99 et ses amendements en vigueur en vue de modifier certaines dispositions relatives à la construction de résidences en zone agricole. Ce premier projet fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

5.2.8	310.12.2013	AUTORISATION DE SIGNATAIRES MAINLEVÉE GÉNÉRALE ET FINALE VENTE D'UN TERRAIN RÉSIDENTIEL – MONSIEUR CARL BRASSARD ET MADAME HÉLÈNE BLANCHETTE
--------------	--------------------	---

Monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin :

D'autoriser monsieur Lawrence Potvin, maire et monsieur Mario Bouchard, greffier à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix une mainlevée pure et simple de l'inscription de tous droit de résolution résultant de l'acte ci-après, dont mainlevée générale finale :

Vente consentie par la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix en faveur de monsieur Carl Brassard et madame Hélène Blanchette, résultant d'un acte reçu devant Me Nathalie Dubé, notaire, le 4 octobre 2012, sous le numéro 2 325 des minutes de son répertoire, et publié au registre foncier du Québec, circonscription foncière de Lac-Saint-Jean-Est le 5 octobre 2012, sous le numéro 19 470 101.

Adoptée à l'unanimité

5.3 CULTURE, TOURISME, LOISIRS ET QUALITE DE VIE

5.3.1 311.12.2013 OCTROI D'UN CONTRAT CIMCO RÉFRIGÉRATION – ENTRETIEN PRÉVENTIF DES SYSTÈMES DE RÉFRIGÉRATION ARÉNA ANNÉES 2014-À 2017

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'octroyer à Cimco Réfrigération un contrat de services d'entretien préventif des systèmes de réfrigération de l'aréna pour les années 2014 à 2017 inclusivement, pour la somme de 21 845 \$ plus les taxes applicables, payable sur quatre (4) années financières aux montants suivants :

- Du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014 : 5 200 \$
- Du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015 : 5 370 \$
- Du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 : 5 545 \$
- Du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 : 5 730 \$

Adoptée à l'unanimité

5.3.2 312.12.2013 DEMANDE AU COMITÉ DE COORDINATION INTER-MUNICIPAL DE LA VÉLOROUTE DES BLEUETS – RENOUVELLEMENT DU PROJET PILOTE PASSAGE DES MOTONEIGES SUR UN TRONÇON DE LA VÉLOROUTE

Considérant que le 20 novembre 2012 la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix avait obtenu du Comité intermunicipal de coordination du circuit cyclable l'autorisation d'effectuer un projet pilote pour le passage des motoneiges sur un tronçon de 1 200 mètres de la Véloroute des Bleuets;

Considérant qu'en l'absence de neige la saison dernière sur ce tronçon, le projet pilote n'a pu avoir lieu.

À ces causes, monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin de demander au Comité intermunicipal de coordination du circuit cyclable de reconduire pour la saison 2013-2014 le projet pilote pour le passage des motoneiges sur un tronçon de 1 200 mètres de la Véloroute des Bleuets.

Adoptée à l'unanimité

5.3.3 313.12.2013 ACCEPTATION D'UNE ENTENTE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX ET LA SOCIÉTÉ DES LOISIRS DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX ET AUTORISATION DE SIGNATAIRES

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'autoriser monsieur Lawrence Potvin, maire et madame Marie-Hélène Boily à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix une entente de participation financière à intervenir avec la Société des loisirs de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix concernant le projet d'agrandissement et de rénovation des infrastructures du Centre récréotouristique le Rigolet. Cette entente fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

5.4

RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL

- ✓ Réunions MRC de Lac-Saint-Jean-Est;
- ✓ Rencontres de citoyennes et citoyens;
- ✓ Rencontre ministère des Transports du Québec sur plusieurs dossiers de la ville portant sur la sécurité routière;
- ✓ Rencontre avec les responsables du Village famille sur glace (protocole et rôle de la ville);
- ✓ Rencontre à venir avec la mairesse d'Hébertville sur le circuit des VTT et l'entretien de la route des Laurentides;
- ✓ Visite de plusieurs secteurs riverains suite au bris des berges du lac Saint-Jean.

5.4.1 314.12.2013 REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL, DONNS ET SUBVENTIONS

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin d'autoriser, en vertu des articles 4, 8 et 90 à 92 de la Loi sur les compétences municipales, le versement des dons et subventions suivantes:

Comité missionnaire développement et paix	50 \$
Brunch annuel de l'Union des producteurs agricoles (UPA)	2 billets à 25 \$ chacun
Fondation de l'Hôtel Dieu d'Alma	2 000 \$
Club des aînés de Métabetchouan Activités soirée du jour de l'an	150 \$
Flambée du Lac-Saint-Jean	25 \$
Chevaliers de Colomb de Métabetchouan Chevaliers de Colomb de Lac-à-la-Croix Comités de la guignolée	100 \$ à chacun des comités de la guignolée

Adoptée à l'unanimité

6.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

7.

AFFAIRES NOUVELLES

7.1 315.12.2013 DEMANDE À RIO TINTO ALCAN – RESTAURATION DES BERGES DU LAC SAINT-JEAN

Considérant qu'au cours de novembre 2013 des bris importants aux berges du lac Saint-Jean sont survenus sur le territoire de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix;

Considérant que l'érosion des berges est survenue principalement par une combinaison d'un niveau d'eau très élevé et de forts vents;

Considérant que le lac Saint-Jean constitue un apport important pour notre communauté, tant sur les plans économiques, sociaux, touristiques et environnementaux;

À ces causes, monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie :

De demander à Rio Tinto Alcan de procéder à la restauration des berges du lac Saint-Jean situées sur le territoire de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, lesquelles sont largement détériorées suite aux événements survenus en novembre dernier;

De demander également une meilleure gestion du niveau des eaux du lac Saint-Jean afin d'éviter une pareille situation pour les années à venir.

De transmettre copie de la présente résolution au responsable de la gestion des berges du lac Saint-Jean, monsieur Jean-François Gauthier, au ministre délégué aux Affaires intergouvernementales Canadiennes et député de Lac-Saint-Jean, monsieur Alexandre Cloutier et au préfet de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, monsieur André Paradis.

Adoptée à l'unanimité

7.2. DÉPLACEMENT D'UN POTEAU D'HYDRO-QUÉBEC

Information donnée aux citoyens sur la possibilité de déplacer le poteau d'Hydro-Québec à l'angle des rues St-André et St-Antoine.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Des questions et commentaires sur les sujets suivants :

- ✓ Bris des berges du lac Saint-Jean;
- ✓ Délai et coût du projet d'agrandissement du Rigolet;
- ✓ Passage des motoneiges sur la Véloroute des Bleuets.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 05, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur de conseiller Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

Lawrence Potvin, maire

Mario Bouchard, greffier